



# ZFE : NON ! à une zone de forte exclusion

Depuis le 1er janvier 2023, la Loi prévoit qu'une ZFE (zone à faible émission) doit s'imposer sur la métropole Toulon Provence Méditerranée. Les **propriétaires de quelques 50.000 véhicules** (vignettes Crit'Air 4 et 5) seraient ainsi **exclus** de toute circulation (restrictions pour les vignettes 3) dans la zone qui doit encore être déterminée sur le territoire.

Nous ne sommes **évidemment pas opposés à la lutte contre les différentes formes de pollution** : mais les dispositifs doivent être en cohérence avec le quotidien des Français. Pour la qualité de notre air, c'est bien d'autres mesures qu'il faut adopter, comme la fin de la circulation « libre et non faussée » des biens, des marchandises produites et importées dans des conditions écologiques bien plus polluantes que quelques moteurs diesel qui garantissent la **liberté de circuler** de tant de Français. C'est toujours la même chose avec cette « écologie punitive » : loin de traiter des vrais problèmes de pollution, ses partisans s'attaquent toujours aux + faibles.

Combien de nos compatriotes les plus modestes ne pouvant changer de voiture, ou d'artisans et de petits entrepreneurs, déjà accablés de charges et d'impôts, resteront sur le bord de la route sans pouvoir circuler, pendant que dans le port de Toulon on laisserait les paquebots manœuvrer et accoster sans contrainte ?

Les élus du Rassemblement National se battent pour tenter de contrer ces abjects règlements comme les ZFE :

- ✓ à l'Assemblée nationale, avec nos députés, qui initient des initiatives de suppression ou de profonde modification
- ✓ à la métropole Toulon Provence Méditerranée où nous essayons de faire imposer un esprit de résistance et une zone la moins liberticide possible



## Aidez-nous à faire entendre la voix du bon sens

nom ..... prénom .....

adresse .....

tel ..... courriel .....

RN Toulon - 12 avenue Jean Moulin - 83000 Toulon  
04 94 89 25 24 - toulon@rassemblement-national83.fr - www.amaurynavarranne.info

